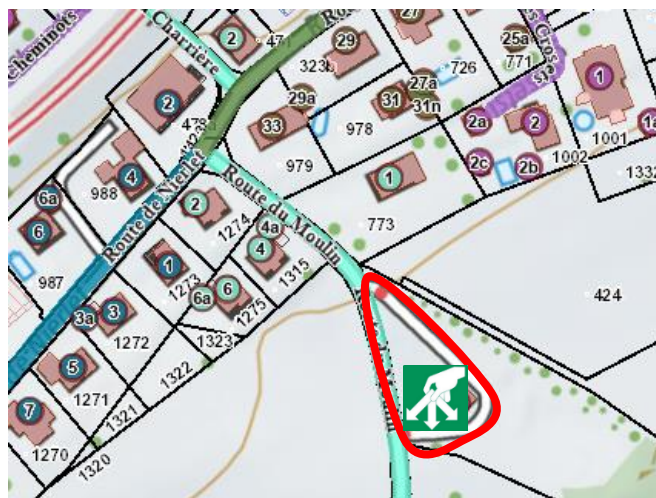




# Avis de travaux

## Fermeture temporaire de la déchetterie de la Rte du Moulin



Une partie des travaux de l'Assainissement Ouest-village vont débuter dès la seconde quinzaine de septembre et s'étaleront sur plusieurs mois. Des perturbations de trafic, notamment à cause des emprises nécessaires au chantier, sont à prévoir sur le tracé qui sera difficilement accessible au trafic habituel. **Pour suivre l'actualité du chantier, veuillez consulter notre site internet ([www.neyruz.ch](http://www.neyruz.ch)).**

Ainsi, la déchetterie doit être déplacée afin de ne pas encombrer le tronçon en travaux et pour organiser ce déplacement temporaire. **La déchetterie de la Route du Moulin sera complétement fermée au public le 26 septembre 2023.**

**Dès le 27 septembre 2023, la déchetterie temporaire sera fonctionnelle, aux horaires habituels, au parking communal de La Carrida et ce pour toute la durée du chantier.**



Ce déplacement n'impacte pas son utilisation à l'exception du compacteur. Durant le chantier, seul celui du complexe communal sera opérationnel.

Pour vos coupes de branches et haies, nous vous remercions de privilégier **la décharge gratuite à Fricompost, par le biais du bon imprimé au verso ou téléchargeable sur notre site internet.**

Pour toute question, le Service technique communal est à votre disposition au 026 916 15 50, tapez 3.

D'ores et déjà nous vous remercions pour votre compréhension et vous recommandons la plus grande prudence aux abords du chantier.

**Le Conseil communal de Neyruz FR**



**AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES**

Si vous avez recours à un professionnel et que les branches sont amenées directement chez Fricompost à Châtillon par votre jardinier ou paysagiste, la Commune de Neyruz paie les frais de traitement des branches, sans le transport, uniquement **lorsqu'il s'agit d'une taille normale annuelle**.

Toutefois, afin de contrôler les dépôts et pour régler les factures, nous vous demandons de bien vouloir remplir la carte de contrôle ci-dessous pour justificatif.

Cette carte devra être jointe au bulletin de livraison que votre jardinier ou paysagiste signera chez Fricompost. Elle devra impérativement être annexée à la facture que Fricompost adressera à la Commune.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

**Le Conseil communal de Neyruz**



**b o n**

COMMUNE DE NEYRUZ

Tél. 026 916 15 50

Carte de contrôle - élimination des déchets verts

Nom du propriétaire : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NPA - Localité : .....

<b>Genre de déchets :</b>	<b>Entreprise mandatée :</b>
Gazon <input type="checkbox"/>	<b>Responsable :</b>
Branches <input type="checkbox"/>	
Poids estimatif éliminé :      kg.	

Date : .....

Signature du propriétaire : .....

*Ce bon doit être remis et joint à la facture de Fricompost SA.*